

Côtes-d'Armor. La vidéo polémique d'un député LFI dans un élevage porcin intensif

Publié le 25 mai 2019 à 14h44



Le député La France insoumise Bastien Lachaud apparaît sur cette vidéo pour y dénoncer les conditions d'élevage. (Capture d'écran DXE)

Une vidéo a été tournée de nuit par l'association animaliste DxE dans un élevage porcin des Côtes-d'Armor. Le député LFI de Seine-Saint-Denis, Bastien Lachaud, y apparaît pour dénoncer les conditions d'élevage, suscitant de vives réactions du monde agricole.

Cette vidéo a été diffusée ce jeudi sur la page Facebook de l'association Direct Action Everywhere (DxE), branche française créée en octobre 2018 d'un mouvement antispéciste américain, qui revendique notamment de « mettre en lumière la réalité des élevages intensifs ». On y voit au moins deux porcelets gisant au sol, dont un les entrailles sorties du corps. « Cet élevage fait partie de la gamme « J'aime » de Fleury Michon. Ils disent que tout est fait pour que les animaux se sentent bien. Leur slogan est « Venez vérifier ». Nous y sommes allés, vérifions ensemble », explique dans la vidéo le député LFI Bastien Lachaud, qui accompagnait les militants.

« Il faut légiférer »

Sur place, le député remarque que les animaux « ne voient jamais la lumière du jour » ou encore que les cages « sont trop petites pour les truies avec des barreaux qui leur rentrent dans les chairs ». « Comment en est-on arrivé là ? Produire moins cher, plus vite, dans n'importe quelles conditions au détriment des animaux, des hommes, de la nature, du climat. On ne peut pas faire confiance à la filière, il faut légiférer », conclut le député.

L'intrusion du député a suscité la colère de la FNSEA, principal syndicat agricole. « Une nouvelle marche scandaleuse a été franchie en matière d'attaque contre l'agriculture et les agriculteurs (...) Bastien Lachaud, député France Insoumise de Seine Saint-Denis, se met en scène dans la porcherie d'un éleveur dans laquelle il est entré sans autorisation et en toute illégalité. Cette violation de propriété, de la part d'un élu, est scandaleuse et inadmissible ! », dénonce le syndicat agricole, qui appelle l'éleveur à porter plainte et demande à la justice de « sanctionner sévèrement toutes les infractions de ce type ».

« Une telle intrusion met en danger la vie des animaux »

Fleury Michon s'est dit lui « particulièrement surpris de cette intrusion ».
« Une telle intrusion sans protection sanitaire dans l'élevage met en danger la vie des animaux », a réagi le groupe familial créé en 1905, ajoutant que « l'intrusion a eu lieu sans échanges avec l'éleveur, de nuit, en son absence, sans qu'il puisse donner aucune explication sur son métier ».

Le groupe s'est par ailleurs dit « convaincu » qu'il fallait « organiser une mutation majeure de notre système alimentaire dans lequel la guerre des prix ne sera plus le seul critère de différenciation et dans lequel on multiplie les démarches de qualité qui permettent de mieux rémunérer les agriculteurs », démarches dans lesquelles il est « engagé depuis les années 1970 ».

« Notre but n'est pas de montrer du doigt un éleveur en particulier mais de mettre en lumière un système de production intensif », a expliqué de son côté DxE. L'association antispéciste s'inspire des méthodes de L214. Ses bénévoles réalisent un travail « d'enquête » à travers des vidéos sur le terrain, en y associant des personnalités.